

## Université de Besançon – Communication de M. le Maire

**M. LE MAIRE** : Avant d'aborder l'ordre du jour, je voudrais simplement vous indiquer, puisqu'un conflit agite l'Université depuis quelque temps, que fin de semaine dernière, j'ai envoyé un courrier au Premier Ministre et au Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour leur expliquer que la situation était préoccupante à nos yeux et qu'ils veuillent bien, pour faire face à cette situation, essayer de trouver la solution qui convient en insistant sur le fait qu'il y a effectivement une différence entre les normes théoriques du Ministère et les dotations effectives allouées à l'Université. Comme me l'a indiqué le Président de l'Université et pour dire que les plus touchées sont la Faculté de Sciences où il manquerait 2 MF je crois, et la Faculté de Lettres et ses cours complémentaires qui fonctionnent plus ou moins bien et où il manquerait là plutôt 700 000 F pour pouvoir terminer l'année. C'est un sujet d'inquiétude et je crois qu'il faut qu'on arrive très vite à une solution qui permette à tous ces étudiants de passer les examens de fin d'année.

**M. JACQUEMIN** : Monsieur le Maire, s'agissant de la situation préoccupante comme vous l'indiquez effectivement de l'Université de Franche-Comté et plus particulièrement de la Faculté des Lettres, j'exprime ici aussi cette inquiétude car il semblerait que la situation, si elle ne se débloquait pas dans les jours qui viennent, amènerait naturellement le report des examens, l'organisation à la rentrée d'automne donc d'une double session d'examens et par voie de conséquence, un premier trimestre universitaire qui s'avérerait être pratiquement inexistant puisque le redémarrage de l'Université ne se ferait que le 4 décembre 1995. Cette situation est préoccupante et les étudiants, les familles en sont les premières victimes.

Il est vrai que l'Université française vit une situation difficile dans son ensemble. Toutes les universités ont un budget rigoureux, difficile devant la montée du nombre d'étudiants et les ajustements budgétaires qui étaient de 4,8 % cette année pour l'ensemble du budget de l'Etat ne sont pas à la hauteur de l'augmentation des effectifs qui est proche de 6 %, donc il y a une réelle tension sur les besoins en professeurs et en personnels.

Ceci étant dit, l'Université de Franche-Comté, je crois qu'il est tout de même important de le dire à l'opinion, n'est pas et de loin en situation de cessation de paiement. Elle peut donc trouver les moyens financiers, provisoirement au moins, pour régler cette situation afin que les étudiants ne soient pas pris en otage de cette situation financière difficile. Il y a les moyens localement pour assurer le paiement courant. Mes renseignements font ressortir que le budget de l'Université de Franche-Comté, à la fin 1994, ressort légèrement en bénéfice de l'ordre de 1,5 MF après, il est vrai, un prélèvement de 9,6 MF qui avait été voté par le Conseil d'Administration. Le 19 décembre, l'UFR de Lettres avait, aux dires du Secrétaire Général de l'Université, une trésorerie positive de l'ordre d'un peu plus d'un million de francs. Cela ne veut pas dire que globalement le budget ne soit pas difficile. J'ai demandé au Ministre par courrier que soit revu à la hausse le budget de l'Université de Besançon mais mon souhait le plus cher, c'est que les cours reprennent et que les examens puissent se faire car l'Université a les moyens de faire face, dans l'urgence, à cette situation. S'il faut une inspection générale pour nous donner des éclaircissements précis sur les comptes de l'UFR Lettres, on peut tout à fait l'obtenir.

**M. LE MAIRE** : Je souligne simplement qu'il n'y a pas que l'UFR Lettres en difficulté. C'est celle peut-être qui fait le plus de bruit mais du côté de la Faculté des Sciences la situation est tout aussi préoccupante, sinon davantage.

**M. RUEFF** : Je voulais simplement dire que la situation est préoccupante aussi bien en Lettres qu'en Sciences et le problème qui se pose de toute façon se reportera à la rentrée car il n'est pas évident du tout que les moyens y soient pour pouvoir assurer une année complète en 1995 - 1996.

Cette situation provient aussi du fait qu'il continue à y avoir une progression des étudiants depuis 4 ans. Or un plan quadriennal avait été adopté, qui avec un certain nombre de créations de postes aurait permis non pas de rattraper la totalité du retard mais d'être en meilleure situation aujourd'hui. Or, ce plan quadriennal qui prévoyait chaque année la création d'un certain nombre de postes a été réduit de moitié depuis 1993, c'est-à-dire depuis que la nouvelle majorité est au pouvoir et cette réduction a été votée par les Députés de la majorité.

**M. LE MAIRE** : Dont acte. On n'insiste pas !